

## **Patriotisme ou protectionnisme?**

Zaki Laïdi

La décision contestable du gouvernement français de lancer un plan de protection de certains secteurs stratégique contre d'éventuelles prises de contrôle étrangères au nom du patriotisme économique pourrait paraître comme une nouvelle déclinaison de l'exception française. Mais il n'en est rien. Le phénomène est mondial. A mesure que la globalisation s'intensifie, les prévenances sociales, politiques et culturelles à l'ouverture des marchés augmentent. Récemment encore les Etats-Unis se sont opposés à la prise de contrôle d'une compagnie pétrolière américaine de second rang par les Chinois. Quant au Sénat américain, il n'a ratifié que de justesse un accord de libre-échange avec l'Amérique centrale, alors que le commerce des Etats-Unis avec cet espace économique est tout à fait marginal.

Dans les pays du Sud, la réticence à l'ouverture est encore plus forte. Ainsi nous trouvons-nous dans une situation où les pays riches craignent qu'une ouverture de leurs secteurs protégés détruise l'emploi ou certaines préférences sociales, comme l'agriculture en Europe, tandis qu'au Sud, l'ouverture se heurte au scepticisme croissant de ceux qui ne sont pas sûrs que cette ouverture conduise nécessairement au développement.

Le résultat est une sorte de scepticisme social généralisé vis-à-vis des bienfaits de l'ouverture des marchés, scepticisme que le blocage préoccupant des négociations de l'OMC exprime de manière éloquente.

Le constat étant posé, il faut maintenant en analyser les causes et surtout les perspectives. La première interprétation, d'inspiration néo-libérale, consiste à voir dans ce «patriotisme économique» le dernier sursaut d'intérêts acquis et protégés qui craignent la concurrence internationale. L'argument est loin d'être infondé. Quand les Etats-Unis protègent leur

sidérurgie ou leurs industries textiles, ils retardent de fait l'adaptation de secteurs en crise et par exemple moins compétitifs que leurs homologues européens. Mais cette explication ne suffit pas à comprendre pourquoi, même dans des pays très riches et très avancés, la préférence pour le libre-échange est non seulement faible mais tend à décliner. C'est pourquoi il faut rechercher d'autres explications.

La première tient au fait que les individus continuent globalement à lire l'échange commercial à travers une grille mercantiliste où il faudrait exporter beaucoup et importer peu pour que le solde commercial s'accroisse et que le butin national augmente

Or le commerce mondial repose sur la règle de l'avantage comparatif, qui consiste à se spécialiser dans ce que l'on sait le mieux faire, quitte à abandonner à des concurrents des secteurs où ces derniers produiront à meilleur coût. Mais comment vendre cette idée chez soi? Comment dire à des individus peu qualifiés qui perdent leur emploi que cette perte est une résultante logique de la loi des avantages comparatifs? Et que si eux sont perdants, la société dans son ensemble en est bénéficiaire?

La difficulté d'expliquer ce raisonnement est d'autant plus grande pour un gouvernement que les gains de l'ouverture sont non seulement très diffus, mais surtout très inégalement répartis et pas forcément toujours répercutés sur le consommateur. Contrairement à ce que l'on croit, il n'y a pas que le protectionnisme qui crée des rentes. L'ouverture peut aussi en créer. Autrement dit, la grande distribution bénéficie incontestablement plus des importations à bas salaires que certains secteurs industriels. Par ailleurs, comment expliquer à des individus peu qualifiés que leur seul avenir est dans la requalification quand, dans les faits, les chances qu'ils ont de pouvoir se requalifier sont infinitésimales au regard de leur niveau initial ou de leur âge? Or, en politique, il faut tout simplifier pour se faire entendre. Si les politiques passent leur temps à expliquer que tout est plus compliqué qu'il y paraît, ils se heurtent au scepticisme. Ces facteurs sont importants, mais ils n'expliquent pas tout. S'y ajoutent trois autres, peut-être nouveaux, qui renforcent la méfiance sociale vis-à-vis du libre-échange.

Le premier tient au fait qu'au fur et à mesure que la logique d'ouverture s'approfondit, ce sont les systèmes sociaux qui entrent en compétition et plus seulement les économies. C'est cela la conséquence la plus forte de la globalisation. Les services publics, les systèmes éducatifs, les systèmes de santé sont désormais en concurrence. La mondialisation aujourd'hui n'est

rien d'autre que la prise en compte des facteurs sociaux dans le jeu compétitif. De sorte que les citoyens ont le sentiment que c'est une partie de leur identité qui se trouve mise en compétition. Or cette réalité est vécue sur le plan social de manière très clivée. Les mieux dotés s'en réjouissent, les moins dotés s'en inquiètent. Le caractère socialement clivé du référendum sur l'Europe exprime cette réalité. Indépendamment d'ailleurs de cela, d'aucuns s'interrogent sur les limites sociales que rencontre l'ouverture des marchés. Ne faudrait-il pas reconnaître aux sociétés le droit d'avoir des préférences collectives opposables à l'ouverture des marchés? Autrement dit, ne serait-il pas légitime que l'Europe, par exemple, protège son agriculture dès lors que celle-ci remplit des fonctions sociales qui dépassent l'échange marchand? C'est ce type de débat que Pascal Lamy a tenté d'initier à titre personnel. Mais sur ce point, il a rencontré l'hostilité des Anglo-Saxons et l'indifférence des Français.

Le second élément inédit tient à l'émergence de la Chine. Sur le papier, sa montée en puissance économique peut paraître conforme au schéma libéral classique: elle nous vend des produits de plus en plus sophistiqués et plus seulement des tee-shirts mais, simultanément, les écarts de salaires et de production entre elle et nous se réduisent. Pourtant, même si à long terme ce schéma s'imposera, il se heurte à moyen terme à d'indéniables problèmes.

Le plus important porte sur le décalage qui peut se révéler plus long que prévu entre le rattrapage technologique de la Chine et son rattrapage salarial, surtout si la répression politique freine la liberté syndicale. Or, compte tenu du poids systémique de la Chine dans l'économie mondiale, ce décalage peut se révéler très dangereux pour l'Europe. Le fait que le potentiel de la demande mondiale soit situé dans des pays à bas salaires est une des causes les plus importantes de la méfiance vis-à-vis d'une libéralisation accrue. Car, désormais, il n'y a plus seulement les agriculteurs ou les ouvriers qui craignent les conséquences de l'ouverture, mais les cols blancs qui se croyaient jusque-là protégés.

De tout cela, que faut-il penser ou préconiser? En premier lieu, la protection est tout à fait légitime dès lors qu'elle est pensée non comme une fin en soi mais comme une modalité d'adaptation à un monde en plein changement. De ce point de vue, la France n'a pas toujours fait le bon choix: le plan Borotra dans le domaine textile est bel et bien l'exemple d'un «mauvais protectionnisme». En second lieu, il faut prendre en charge plus sérieusement que l'on ne l'a fait le sort des perdants de l'ouverture. En troisième lieu, il faut, au niveau de l'OMC,

ouvrir le débat sur les préférences collectives, c'est-à-dire se demander de manière pragmatique dans quelles conditions, admises par tous, des préférences non marchandes, comme l'environnement, l'agriculture ou les normes sociales fondamentales, sont opposables à l'ouverture des marchés.